REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune: ESTENSAN (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21650172600014

POSTE COMPTABLE: SGC LANNEMEZAN

M. 57

Budget primitif Voté par nature

BUDGET: ESTENSAN (3)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales A - Informations statistiques, fiscales et financières 4 B - Modalités de vote du budget 5 C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 6 C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses 7 C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 8 II - Présentation générale du budget A - Vue d'ensemble - Vote et reports 9 B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) Sans Objet B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) Sans Objet C1 - Equilibre financier du budget - Investissement 10 C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 13 D1 - Balance générale - Dépenses 15 D2 - Balance générale - Recettes 17 III - Vote du budget A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 19 A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 23 A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 25 A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 26 A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 27 A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 28 B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 30 B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 33 B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 36 IV - Annexes A - Présentation croisée A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble Sans Objet A1.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A1.900 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A1.901 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) Sans Objet A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA Sans Objet A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A1.906 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A1.907 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A1.908 - Fonction 8 - Transports Sans Objet A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble Sans Objet A2.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A2.930 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A2.931 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) Sans Objet A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA Sans Objet A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI Sans Objet A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A2.936 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A2.937 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A2.938 - Fonction 8 - Transports Sans Objet **B** - Annexes patrimoniales B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux Sans Objet B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Obje
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	38
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	39
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	40

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	41

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

	Informations financières – ratios	
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	61.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

⁽³⁾ L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

⁽⁴⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
 - Fonctionnement : 7.5 %
 - Investissement : 7.5%
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont semi-budgétaires (4).
- VI La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.
- VII Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...
- (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	120 472,62	117 037,98	67 147,87	
Investissement	49 676,00	27 084,62	(3) 5 932,14	A2 -16 659,24
Fonctionnement	70 796,62	89 953,36	(4) 61 215,73	A3_ 80 372,47

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 9 758,34	III + IV 13 511,00	B1 3 752,66
Investissement	9 758,34	III 13 511,00	B2 3 752,66
Fonctionnement	0,00	IV 0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	67 465,89
Investissement	A2 + B2	-12 906,58
Fonctionnement	A3 + B3	80 372,47

⁽¹⁾ État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

⁽²⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽³⁾ Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽⁴⁾ Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2	

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INV	ESTISSEMENT – TOTAL	(I) 9 758,34
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	7 411,80
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	2 346,54
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(II)
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres	restant à émettre
SECTION D'INV	ESTISSEMENT – TOTAL	(III)	13 511,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		13 511,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FO	DNCTIONNEMENT – TOTAL	(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	Α

-		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	78 839,13	91 746,47
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	9 758,34	13 511,00
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	105 257,47	105 257,47
-		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	156 257,89	88 792,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
REPORTS		(si déficit)	(si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	67 465,89
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	156 257,89	156 257,89
	TOTAL DU BUDGET (4)	261 515,36	261 515,36

⁽¹⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
- (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
- (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)		
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	2 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00		
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	57 656,00	7 411,80	68 669,13	68 669,13	76 080,93		
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	55 000,00	2 346,54	0,00	0,00	2 346,54		
Total de	es dépenses d'équipement	114 656,00	9 758,34	71 669,13	71 669,13	81 427,47		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	5 458,00	0,00	5 458,00	5 458,00	5 458,00		
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total de	es dépenses financières	5 458,00	0,00	5 458,00	5 458,00	5 458,00		
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total de	es dépenses réelles d'investissement	120 114,00	9 758,34	77 127,13	77 127,13	86 885,47		
			,					
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	1 712,00		1 712,00	1 712,00	1 712,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00		
	es dépenses d'ordre tissement	1 712,00		1 712,00	1 712,00	1 712,00		
TOTAL 121 826,00 9 758,34 78 839,13 78 839,13								
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE								

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

105 257,47

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁵⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf	38 171,00	13 511,00	7 000,00	7 000,00	20 511,00
	le 138) (3)					
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		38 171,00	13 511,00	7 000,00	7 000,00	20 511,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf	2 082,00	0,00	1 460,00	1 460,00	1 460,00
	1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 721,00	0,00	12 906,58	12 906,58	12 906,58
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 803,00	0,00	14 366,58	14 366,58	14 366,58
45	Chapitres d'opérations pour le compte de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	tiers (9)					
Total de	es recettes réelles d'investissement	41 974,00	13 511,00	21 366,58	21 366,58	34 877,58

Total d	es recettes d'ordre d'investissement	73 920,00	70 379,89	70 379,89	70 379,89
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
	sections (10) (11)				
040	Opérations ordre transf. entre	8 920,00	8 922,00	8 922,00	8 922,00
	fonctionnement (10)				
021	Virement de la section de	65 000,00	61 457,89	61 457,89	61 457,89

|--|

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 105 257,47

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

68 667,89

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un propries entériour.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll ll
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	30 451,00	0,00	36 378,00	36 378,00	36 378,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 550,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
014	Atténuations de produits	10 356,00	0,00	2 700,00	2 700,00	2 700,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	34 917,00	0,00	35 800,00	35 800,00	35 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	les dépenses de gestion courante	80 274,00	0,00	78 878,00	78 878,00	78 878,00
66	Charges financières	5 283,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions,	0,00		0,00	0,00	0,00
	dépréciations (semi-budgétaires) (3)					
Total o	Total des dépenses réelles de 85 557,00 0,00 85 878,00 85 878,00					85 878,00
fonctio	onnement					
023	Virement à la section d'investissement (4)	65 000,00		61 457,89	61 457,89	61 457,89
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	8 920,00		8 922,00	8 922,00	8 922,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total c	les dépenses d'ordre de	73 920,00		70 379,89	70 379,89	70 379,89
	onnement	ĺ		ŕ		
	TOTAL 159 477,00 0,00 156 257,89 156 257,89					156 257,89
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
· · ·						

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

156 257,89

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

 $^{(4)\} DF\ 023 = RI\ 021\ ;\ DI\ 040 = RF\ 042\ ;\ RI\ 040 = DF\ 042\ ;\ DF\ 043 = RF\ 043.$

⁽⁵⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	7 400,00	0,00	7 350,00	7 350,00	7 350,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	11 786,00	0,00	9 994,00	9 994,00	9 994,00
731	Fiscalité locale	50 253,00	0,00	45 076,00	45 076,00	45 076,00
74	Dotations et participations (3)	26 961,00	0,00	24 510,00	24 510,00	24 510,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	150,00	0,00	150,00	150,00	150,00
Total de	es recettes de gestion courante	96 550,00	0,00	87 080,00	87 080,00	87 080,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations,	0,00		0,00	0,00	0,00
	prov. (semi-budgétaires) (3)					
Total de	es recettes réelles de fonctionnement	96 550,00	0,00	87 080,00	87 080,00	87 080,00

043	sections (4) (5) Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	es recettes d'ordre de nnement	1 712,00	1 712,00	1 712,00	1 712,00

		TOTAL	98 262,00	0,00	88 792,00	88 792,00	88 792,00
--	--	-------	-----------	------	-----------	-----------	-----------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTI	CIPE 67 465,89

TOTAL DES DESETTES DE ESNOTIONNEMENT CUMUN ESS	450 057 00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMUL FES I	156 257 89

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	68 667,89
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

 $^{(4) \} DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$

⁽⁵⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	li .
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>15</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement (3) Provisions pour risques et charges (4)	0,00 0,00	0,00 1 712,00 0,00	0,00 1 712,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 458,00	0,00	5 458,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	3 000,00	0,00	3 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	76 080,93	0,00	76 080,93
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	2 346,54	0,00	2 346,54
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	86 885,47	1 712,00	88 597,47

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	16 660,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 105 257,47

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	36 378,00		36 378,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	4 000,00		4 000,00
014	Atténuations de produits	2 700,00		2 700,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	35 800,00	0,00	35 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	7 000,00	0,00	7 000,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	8 922,00	8 922,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		61 457,89	61 457,89
	Dépenses de fonctionnement – Total	85 878,00	70 379,89	156 257,89

	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	156 257,89

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

 $[\]hbox{(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.}\\$

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2	

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 460,00	0,00	1 460,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	20 511,00	0,00	20 511,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		8 922,00	8 922,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		61 457,89	61 457,89
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	21 971,00	70 379,89	92 350,89

	<u> </u>
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	12 906,58
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	105 257,47

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	7 350,00		7 350,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	9 994,00		9 994,00
731	Fiscalité locale	45 076,00		45 076,00
74	Dotations et participations (8)	24 510,00		24 510,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	150,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	1 712,00	1 712,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	87 080,00	1 712,00	88 792,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	67 465,89
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	156 257,89

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	Α

DEPENSES

								1	
	Chapitre	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
		budget précédent (1)		l'assemblée sur les AP lors de la	nouvelles	l'assemblée	information, dépenses	information, dépenses	(RAR N-1 + Vote)
		precedent (1)		séance			gérées dans le	gérées hors AP	vote)
			1	budgétaire (2)		II	cadre d'une AP	gerees nots At	III = I + II
	TOTAL	121 826,00	9 758,34	0,00	78 839,13	78 839,13	0,00	78 839,13	88 597,47
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	57 656,00	7 411,80	0,00	68 669,13	68 669,13	0,00	68 669,13	76 080,93
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	55 000,00	2 346,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 346,54
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'équipement	114 656,00	9 758,34	0,00	71 669,13	71 669,13	0,00	71 669,13	81 427,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 458,00	0,00		5 458,00	5 458,00		5 458,00	5 458,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total	des dépenses financières	5 458,00	0,00	0,00	5 458,00	5 458,00	0,00	5 458,00	5 458,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles	120 114,00	9 758,34	0,00	77 127,13	77 127,13	0,00	77 127,13	86 885,47
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 712,00			1 712,00	1 712,00		1 712,00	1 712,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre	1 712,00			1 712,00	1 712,00		1 712,00	1 712,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	16 660,00
·	

Total des dépenses d'investissement cumulées 105 257,47

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
	TOTAL	114 173,00	13 511,00	78 839,89	78 839,89	92 350,89
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	38 171,00	13 511,00	7 000,00	7 000,00	20 511,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165,	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	166 et 1688 non budgétaire)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes d'équipement	38 171,00	13 511,00	7 000,00	7 000,00	20 511,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 082,00	0,00	1 460,00	1 460,00	1 460,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	166)					
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes financières	2 082,00	0,00	1 460,00	1 460,00	1 460,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes réelles	40 253,00	13 511,00	8 460,00	8 460,00	21 971,00
021	Virement de la section de fonctionnement	65 000,00		61 457,89	61 457,89	61 457,89
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	8 920,00		8 922,00	8 922,00	8 922,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes d'ordre	73 920,00		70 379,89	70 379,89	70 379,89

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00

Affectation au compte 1068 (8)	12 906,58
	•

Total des recettes d'investissement cumulée	s l 105 257 47
l otal des recettes d'investissement cumule	3 103 231,41

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A 1

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	121 826,00	9 758,34	0,00	78 839,13	78 839,13	0,00	78 839,13	88 597,47
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	2 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	57 656,00	7 411,80	0,00	68 669,13	68 669,13	0,00	68 669,13	76 080,93
2131 2138 2151 21531 2158 2183 2184 22 23	Bâtiments publics Autres constructions Réseaux de voirie Réseaux d'adduction d'eau Autres inst.,matériel,outil. techniques Matériel informatique Matériel de bureau et mobilier Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours (sauf 2324) Immobilisations corporelles en cours	40 109,00 1 831,00 8 000,00 0,00 716,00 0,00 7 000,00 0,00 55 000,00	7 411,80 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00	25 000,00 0,00 25 000,00 6 500,00 0,00 5 169,13 7 000,00 0,00 0,00	25 000,00 0,00 25 000,00 6 500,00 0,00 5 169,13 7 000,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	25 000,00 0,00 25 000,00 6 500,00 0,00 5 169,13 7 000,00 0,00 0,00	32 411,80 0,00 25 000,00 6 500,00 0,00 5 169,13 7 000,00 0,00 2 346,54
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses d'équipement	114 656,00	9 758,34	0,00	71 669,13	71 669,13	0,00	71 669,13	81 427,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	5 458,00	0,00		5 458,00	5 458,00		5 458,00	5 458,00
168758	Dettes - Autres groupements	5 458,00	0,00		5 458,00	5 458,00		5 458,00	5 458,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des	dépenses financières	5 458,00	0,00	0,00	5 458,00	5 458,00	0,00	5 458,00	5 458,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses réelles	120 114,00	9 758,34	0,00	77 127,13	77 127,13	0,00	77 127,13	86 885,47
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	1 712,00			1 712,00	1 712,00		1 712,00	1 712,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	1 712,00			1 712,00	1 712,00		1 712,00	1 712,00
13913	Subv. transf. Départements	1 712,00			1 712,00	1 712,00		1 712,00	1 712,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses d'ordre	1 712,00			1 712,00	1 712,00		1 712,00	1 712,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

⁽⁴⁾ Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁵⁾ Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			ı		II	III = I + II
	TOTAL	114 173,00	13 511,00	78 839,89	78 839,89	92 350,89
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	38 171,00	13 511,00	7 000,00	7 000,00	20 511,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	4 021,00	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	19 000,00	6 511,00	7 000,00	7 000,00	13 511,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	15 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rec	ettes d'équipement	38 171,00	13 511,00	7 000,00	7 000,00	20 511,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 082,00	0,00	1 460,00	1 460,00	1 460,00
10222	FCTVA	2 082,00	0,00	1 460,00	1 460,00	1 460,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rec	ettes financières	2 082,00	0,00	1 460,00	1 460,00	1 460,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rec	ettes réelles	40 253,00	13 511,00	8 460,00	8 460,00	21 971,00
021	Virement de la section de fonctionnement	65 000,00		61 457,89	61 457,89	61 457,89
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	8 920,00		8 922,00	8 922,00	8 922,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	211,00		0,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00		211,00	211,00	211,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00		2 320,00	2 320,00	2 320,00
280 4 22	Privé - Bâtiments et installations	34,00		34,00	34,00	34,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	2 320,00		0,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	3 973,00		3 975,00	3 975,00	3 975,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	2 382,00		2 382,00	2 382,00	2 382,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des rec	ettes d'ordre	73 920,00		70 379,89	70 379,89	70 379,89

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	В

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information,	information,	(RAR N-1 +
		précédent (1)		les AE lors de la			dépenses	dépenses	` Vote)
		. , ,		séance			gérées dans le	gérées hors AE	,
			I	budgétaire (2)		II	cadre d'une AE		III = I + II
	TOTAL	159 477,00	0,00	0,00	156 257,89	156 257,89	0,00	156 257,89	156 257,89
011	Charges à caractère général (3)	30 451,00	0,00	0,00	36 378,00	36 378,00	0,00	36 378,00	36 378,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 550,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
014	Atténuations de produits	10 356,00	0,00		2 700,00	2 700,00		2 700,00	2 700,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	34 917,00	0,00	0,00	35 800,00	35 800,00	0,00	35 800,00	35 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses de gestion des services	80 274,00	0,00	0,00	78 878,00	78 878,00	0,00	78 878,00	78 878,00
66	Charges financières	5 283,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des	dépenses financières	5 283,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
Total des	dépenses réelles	85 557,00	0,00	0,00	85 878,00	85 878,00	0,00	85 878,00	85 878,00
023	Virement à la section d'investissement	65 000,00			61 457,89	61 457,89		61 457,89	61 457,89
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	8 920,00			8 922,00	8 922,00		8 922,00	8 922,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses d'ordre	73 920,00			70 379,89	70 379,89		70 379,89	70 379,89

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00

|--|

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	98 262,00	0,00	88 792,00	88 792,00	88 792,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	7 400,00	0,00	7 350,00	7 350,00	7 350,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	11 786,00	0,00	9 994,00	9 994,00	9 994,00
731	Fiscalité locale	50 253,00	0,00	45 076,00	45 076,00	45 076,00
74	Dotations et participations (2)	26 961,00	0,00	24 510,00	24 510,00	24 510,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	150,00	0,00	150,00	150,00	150,00
Total de	s recettes de gestion des services	96 550,00	0,00	87 080,00	87 080,00	87 080,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes réelles	96 550,00	0,00	87 080,00	87 080,00	87 080,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 712,00		1 712,00	1 712,00	1 712,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes d'ordre	1 712,00		1 712,00	1 712,00	1 712,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	67 465,89

Total des recettes de fonctionnement cumulées	156 257,89

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

⁽⁴⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁷⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information	Pour information	TOTAL (RAR N-1 +
(-)		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			I	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
	TOTAL	159 477,00	0,00	0,00	156 257,89	156 257,89	0,00	156 257,89	156 257,89
011	Charges à caractère général (4)	30 451,00	0,00	0,00	36 378,00	36 378,00	0,00	36 378,00	36 378,00
60612	Énergie - Électricité	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	1 250,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00		350,00	350,00	0,00	350,00	350,00
613	Locations	1 000,00	0,00		650,00	650,00	0,00	650,00	650,00
61521	Entretien terrains	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	1 500,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 665,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
61524	Entretien bois et forêts	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	2 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6161	Multirisques	2 500,00	0,00		2 618,00	2 618,00	0,00	2 618,00	2 618,00
618	Divers	1 086,00	0,00		60,00	60,00	0,00	60,00	60,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	1 200,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
623	Pub., publications, relations publiques	1 000,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	1 450,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	500,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	500,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6288	Autres services extérieurs	300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	4 550,00	0,00	buugetaile (5)	4 000,00	4 000,00	u une AL	4 000,00	4 000,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
6413	Personnel non titulaire	300,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	250,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	10 356,00	0,00		2 700,00	2 700,00		2 700,00	2 700,00
701249	Reverst redevance pollut° origine domest	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
739221	FNGIR	7 356,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 500,00	0,00		1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	34 917,00	0,00	0,00	35 800,00	35 800,00	0,00	35 800,00	35 800,00
65311	Indemnités de fonction	17 000,00	0,00		17 700,00	17 700,00	0,00	17 700,00	17 700,00
65313	Cotisations de retraite	800,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	11 817,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	4 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	800,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	400,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
65888	Autres	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	lépenses de gestion des services	80 274,00	0,00	0,00	78 878,00	78 878,00	0,00	78 878,00	78 878,00
66	Charges financières	5 283,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	5 240,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
6688	Autres	43,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					

Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
(1)		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			I	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
Total des d	charges financières et spécifiques	5 283,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
Total des	dépenses réelles	85 557,00	0,00	0,00	85 878,00	85 878,00	0,00	85 878,00	85 878,00
023	Virement à la section	65 000,00			61 457,89	61 457,89		61 457,89	61 4 57,89
	d'investissement								
042	Opérations ordre transf. entre	8 920,00			8 922,00	8 922,00		8 922,00	8 922,00
	sections (6) (7) (8)								
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	8 920,00			8 922,00	8 922,00		8 922,00	8 922,00
043	Opérations ordre intérieur de la	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	section (7) (9)								
Total des d	dépenses d'ordre	73 920,00			70 379,89	70 379,89		70 379,89	70 379,89

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

⁽⁶⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁹⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

⁽¹⁰⁾ Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Propositions	Vote de l'assemblée	Total
		budget précédent (2)		nouvelles		(RAR N-1 + Vote)
	TOTAL		I	00.700.00	II 00 700 00	= +
013	Atténuations de charges (3)	98 262,00	0,00	88 792,00	88 792,00	88 792,00
			,	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	· ·	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	7 400,00	0,00	7 350,00	7 350,00	7 350,00
7011	Ventes d'eau	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7032	Stationnement et location voie publique	300,00	0,00	300,00	300,00	300,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	150,00	0,00	150,00	150,00	150,00
7036	Droits de pâturage et de tourbage	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	450,00	0,00	400,00	400,00	400,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	11 786,00	0,00	9 994,00	9 994,00	9 994,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 500,00	0,00	703,00	703,00	703,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	10 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
735	Fraction de TVA	0,00	0,00	291,00	291,00	291,00
738	Autres impôts et taxes	286,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	50 253,00	0,00	45 076,00	45 076,00	45 076,00
73111	Impôts directs locaux	48 570,00	0,00	43 352,00	43 352,00	43 352,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	1 683,00	0,00	1 724,00	1 724,00	1 724,00
74	Dotations et participations (3)	26 961,00	0,00	24 510,00	24 510,00	24 510,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	2 303,00	0,00	1 829,00	1 829,00	1 829,00
741121	DSR des communes	1 514,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
741127	DNP des communes	558,00	0,00	500,00	500,00	500,00
742	Dot. aux élus locaux	6 238,00	0,00	6 100,00	6 100,00	6 100,00
744	FCTVA	688,00	0,00	100,00	100,00	100,00
74718	Autres participations Etat	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	8 976,00	0,00	9 090,00	9 090,00	9 090,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	5 184,00	0,00	5 391,00	5 391,00	5 391,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	150,00	0,00	150,00	150,00	150,00
75814	Redevance sur l'énergie hydraulique	150,00	0,00	150,00	150,00	150,00
Total des recet	tes de gestion des services	96 550,00	0,00	87 080,00	87 080,00	87 080,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recet	tes réelles	96 550,00	0,00	87 080,00	87 080,00	87 080,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Propositions	Vote de l'assemblée	Total
		budget		nouvelles		(RAR N-1 + Vote)
		précédent (2)	1		II	III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 712,00		1 712,00	1 712,00	1 712,00
777	Rec subv inv transférées cpte résult	1 712,00		1 712,00	1 712,00	1 712,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 712,00		1 712,00	1 712,00	1 712,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

⁽⁵⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁶⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁸⁾ Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

⁽⁹⁾ Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSI PROPRE	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	7 170,00	I 7 170,00
16 Empru	ınts et dettes assimilées (A)	5 458,00	5 458,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	5 458,00	5 458,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	1 712,00	1 712,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 712,00	1 712,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	71 839,89	III 71 839,89
Ressourc	ces propres externes de l'année (a)	1 460,00	1 460,00
10222	FCTVA	1 460,00	1 460,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (4)	70 379,89	70 379,89
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	211,00	211,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	2 320,00	2 320,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	34,00	34,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	3 975,00	3 975,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 382,00	2 382,00
29	Dépréciations des immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (5)		
33	En-cours de production de biens (5)		
35	Stocks de produits (5)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	61 457,89	61 457,89

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

⁽⁵⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	
ARRETE ET SIGNATURES A	

Nombre de membres en exercice : 6 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:

Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 27/03/2024

Présenté par le Maire (1), A ESTENSAN, le 05/04/2024

Délibéré par l'assemblée le conseil municipal(2), réunie en session ordinaire A ESTENSAN, le 05/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le conseil municipal (2),(3).

CAMPASSENS Annie	
FERRAS Lucien	
RICARD Louis	
RIGOBERT Cathy	
SANS Jean-Louis	
SANS Lucien	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/04/2024, et de la publication le 10/04/2024 A ESTENSAN, le 05/04/2024

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.

AGEDI Dépôt Bagneres de Bigorre

Contrôle de légalité

Date de réception de 'AR: 10/04/2024 065-216501726-20240405-DE_2024_008-DE

V – ARRETE ET SIGNATURES ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 6 Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés : 4 5 VOTES:

Pour: 5 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 27/03/2024

Présenté par le Maire (1), A ESTENSAN, le 05/04/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A ESTENSAN, le 05/04/2024 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

CAMPASSENS Annie	amposell
FERRAS Lucien	Absent.
RICARD Louis	
RIGOBERT Cathy	OR
SANS Jean-Louis	JAG.
SANS Lucien	Jk.

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/04/2024, et de la publication le 10/04/2024 A ESTENSAN, le 05/04/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.